

St Maurice INFOS

www.saintmauricelesbrousses.fr



L'équipe
municipale
vous souhaite
de passer de
bonnes fêtes
de fin d'année

2020



Table des matières

| | |
|---------------------------------|------|
| Etat civil | p.4 |
| Infos pratique | p.5 |
| La nouvelle équipe municipale | p.6 |
| La vie municipale | |
| Conseils | p.7 |
| Travaux | p.12 |
| Infos mairie | p.15 |
| Nouveautés | p.16 |
| Vie locale | p.18 |
| Environnement & Eco-citoyenneté | p.20 |
| Zoom | p.24 |
| La vie associative | p.26 |
| A votre service | p.33 |
| Galerie photo | p.34 |

Directeur de la publication:

Georges Dargentolle

Comité de rédaction :

Ce bulletin a été préparé par les membres de la commission Communication, et imprimé par nos soins

Alexia Dargentolle,
Christine Jeanjon
Céline Vedel
Pierre Boissière
Jean-Marc Borderie
Bernard Chazeau

Le mot du maire



Je voudrais tout d'abord remercier l'ensemble des électrices et des électeurs qui nous ont renouvelé leur confiance lors des élections municipales. Malgré l'absence d'opposition et la crise sanitaire, vous avez été nombreux à vous déplacer jusqu'au bureau de vote. Je suis fier de votre implication, le vote étant la base de toute démocratie. N'oublions pas que dans notre pays, les femmes ont voté pour la première fois en 1945.

Le Conseil Municipal que j'ai l'honneur de présider, composé de nombreux nouveaux élus(es) prend ses marques. Après l'immersion, voilà la réflexion et c'est ensemble que le Conseil Municipal va travailler pour le bien de toutes et de tous en échangeant et en restant à votre écoute.

Dans cette agression quotidienne de la COVID, les communes avec leurs moyens ont œuvré au plus près des populations et tentent encore d'atténuer les dégâts humains, économiques, sociaux et environnementaux. Cette force et cette proximité sont et resteront présentes à tous moments et en toute situation.

De nombreux investissements sont programmés mais restent, pour les routes, tributaires de la météo et pour d'autres, retardés par la pandémie. Il en est ainsi pour la construction du supermarché qui doit débiter au premier trimestre 2021.

Pour le reste, je vous laisse découvrir, au fil de la lecture de ce Saint Maurice Infos, les divers investissements en cours ou à venir.

« Nous sommes en guerre » contre la COVID, comme l'a dit Monsieur le Président. Mais quand on est en guerre, on met tous les moyens utiles et nécessaires pour combattre, où sont les améliorations promises des services hospitaliers, du nombre de lits, de soignants ?

Les repos du personnel sont aléatoires, tout comme leur santé. Merci pour les paroles et les discours qui n'aident pas nos équipes de soldats.

Du confinement de mars, nous sommes passés au couvre-feu et au re-confinement avec toutes les détresses sociales économiques et personnelles que cela entraîne.

J'ose espérer que ces temps difficiles vont nous permettre de prendre le recul et d'analyser l'essentiel de notre existence pour découvrir les immenses possibilités, inconnues jusque-là, que nous avons en nous. Le repli sur soi, la solitude ne sont pas pour moi un enfermement car ils me procurent une réflexion sur notre manière de vivre et d'autres visions d'ouverture.

Vivons, réfléchissons, réagissons et agissons. Nous sommes des êtres faits de courage, d'initiatives et pleins de vie. Rien ne sera jamais plus comme avant. Osons donc des idées nouvelles pour penser notre futur au-delà de notre plaisir immédiat, en recherchant plutôt le bonheur dans la modération.

Les membres de la commission communication ont souhaité aussi relooker ce bulletin. Je vous en laisse découvrir les nouveautés et consulter sur Internet la nouvelle façon de communiquer de notre commune.

Bonne fin d'année à vous tous et que 2021 ne soit pas aussi compliquée que celle qui n'en finit pas de s'écouler.

Le Maire

Georges DARGENTOLLE

■ Etat civil

20 naissances, 1 mariage, 4 décès

En application du règlement européen sur la protection des données RGDP entré en vigueur le 25 mai 2018, il n'est plus possible d'indiquer des données personnelles dans nos publications sans l'accord des personnes concernées.

Naissances

01/03/2020 RIVET Eliott, Pierre, né à LIMOGES
16/03/2020 BONAFY Louisa, née à LIMOGES
01/05/2020 THROMAS Lilya, Assia, née à LIMOGES
21/05/2020 CLOU Mathéo, né à LIMOGES
09/09/2020 JEGO Roxane, Amantine, née à LIMOGES
15/09/2020 BARÈS Yano, Marius, né à LIMOGES
08/10/2020 BOUILHAC Clément, né à LIMOGES
11/10/2020 DEVOYON Ambre, Agathe, née à LIMOGES

Mariage

10/10/2020 DUPUY Gérard, Alain et SANTANA Valérie

Décès

20/02/2020 GOURCEROL Marcel,
01/06/2020 VIGNAUD Jean Jacques
23/08/2020 FRUGIER Germaine
14/10/2020 MOREAUD Pierre

MAIRIE

Heures d'ouverture :

8h30-12h00 et 15h00-17h00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis

8h30-12h00, les mercredis et samedis

Coordonnées :

Tél. : 05 55 57 50 72 - Fax : 05 55 57 53 90

 mairie.stmaurice87@orange.fr



Samu



Police
Secours



Pompiers



Urgences
sms



Partout
en Europe

■ Infos pratiques

SANTÉ

Médecin

Docteur Cécile CAHUZAC-POMPIER
Sur rendez-vous
Tél : 05 55 57 53 47 - 06 84 36 67 04

Infirmières libérales, soins à domicile

Gaëlle LAVIRON & Céline REBSTOCK
Tél : 05 55 50 14 07 ou 06 81 46 73 45

Sophrologue

Pierre POMPIER sur rendez-vous
Tél : 05 55 36 29 26

Masseur kinésithérapeute

Johann GUILBAUD sur rendez-vous
Tél : 06 07 53 46 71

Pédicure-Podologue

Fabienne MÉAUME
Sur rendez-vous – Tél : 09 81 25 52 32

SERVICES

Trésorerie de Saint-Yrieix la Per.

Tél : 05 55 08 36 37
12 avenue du Docteur Lemoyne
87500 Saint-Yrieix la Perche

Déchetterie, à Nexon

Tél. : 05 55 58 35 42
lundi, mercredi, vendredi et
samedi 8h-12h et 14h-18h (été) ET
Mardi de 8h-12h

La Poste, à Saint Maurice

Ouverte du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h
Levée du courrier tous les jours
à 12h00

SAUR

Tél. : 05 87 23 10 00
Du lundi au vendredi de 8h à 19h
Dépannage 24h/24 : 05 87 23 10 01

Conciliateur de justice

Jacques DUVERGER
Permanence uniquement sur rdv : le
3ème mardi de chaque mois à la mairie

Médiathèque, à Nexon

Tél. : 05 55 58 33 34
Ouvert Mardi 15h-18h,
Mercredi 10h-12h30 et 14h-18h,
Vendredi 15h-19h,
Samedi 10h-12h30 et 14h-17h

SERVICES

Communauté de Communes du Pays de Nexon/Monts de Châlus

Tél. : 05 55 78 29 29
28 av. François Mitterrand – 87230 Châlus

Association d'Animation et de Jeunesse du Pays de Nexon et Monts de Châlus

Tél. : 05 55 58 11 05
<http://aajpn.over-blog.com>
5 Rue Jean-Jacques Rousseau – 87800 Nexon
Ouvert : lundi 14h-19h
Mar.Mer.Jeu.Ven. 9h-12h30 et 14h-19h

Le relais assistants maternels – parents « Les P'tits Bouts du Pays de Nexon » à Janailhac

06.33.65.85.75 et
ram2.cias@paysdenexon-montdechalus.fr
Lun., Mar., Jeu. et Ven. de 9h30-11h30
(Animation)
Lun., Mer. et Jeu. de 13h-16h30 (Permanence)
et Ven 13h-16h (Nexon)

SOCIAL

Assistante sociale

Mme SULAIMAN Binahi,
Sur rendez-vous
Tél: 05 55 58 18 41
25 rue François Chénieux 87800 Nexon

Secours Catholique à Nexon

Les mardis et mercredis de 14h30 à 18h30
En cas d'urgence Tél: 06 61 79 16 80
Pendant les permanences, une vente solidaire
de vêtements accessoires de mode est
proposée à très bas prix.

Secours Populaire à Nexon

Le 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois
De 9h à 12h et de 14h à 17h30 (les dons sont
acceptés pendant toute la durée des
permanences.)
Contact et information:
Fédération du Secours Populaire de la Haute-
Vienne
6 rue Fulton 87280 Limoges
Tél: 05 55 04 20 00 (hors permanence Nexon)
www.spf87.org

Les Restos du cœur à Nexon

Les jeudis des semaines paires de 14h à 16h30
Tél: 05 55 79 89 89 ou 05 55 09 79 64 les jours
de permanences

■ La Nouvelle équipe Municipale



Georges Dargentolle
Maire
Délégué communautaire



Bernard Chazeau
Adjoint au maire



Pierre Boissière
Adjoint au maire



Karine Genin
Adjointe au maire
Déléguée communautaire



Christine Jeanjon
Adjointe au maire



Guylaine Tauziède
Conseillère municipale



Jean-Marc Borderie
Conseiller municipal



Delphine André
Conseillère municipale



Sébastien Joachim
Conseiller municipal



Sylvie Campion
Conseillère municipale



Nicolas Saulnier
Conseiller municipal



Alexia Dargentolle
Conseillère municipale



Frédéric Faure
Conseiller municipal



Céline Vedel
Conseillère municipale



Morgan Deguilhem
Conseiller municipal

La Vie Municipale – Conseils Municipaux

SÉANCE DU 4 FÉVRIER 2020

Révision des tarifs de location de la salle des fêtes

Monsieur le Maire rappelle les évolutions du service déchets et les nouveaux tarifs de la redevance incitative appliqués en 2020 et de ce fait il propose au Conseil Municipal de réviser les tarifs et les modalités de location de la salle des fêtes.

Le Conseil Municipal décide l'application des tarifs ci-dessous à compter du 1er Mars.

Réservation pour un weekend ou 2 jours consécutifs en semaine

| | | |
|----------------------------|--|-------|
| Résident de la commune | Grande salle y compris tables et chaises | 230 € |
| | Petite salle y compris tables et chaises | 60 € |
| | Office avec ou sans couverts | 60 € |
| Non résident de la commune | Grande salle y compris tables et chaises | 550 € |
| | Petite salle y compris tables et chaises | 120 € |
| | Office avec ou sans couverts | 60 € |
| Association communale | Grande salle, petite salle, office, tables et chaises (l'ensemble) | 110 € |
| Association extérieure | Grande salle, petite salle, office, tables et chaises (l'ensemble) | 330 € |
| Activité commerciale | Grande salle, petite salle, office, tables et chaises (l'ensemble) | 800 € |

Réservation pour un jour en semaine

Les tarifs s'entendent pour une location de 8h à 8h le lendemain

| | | |
|----------------------------|--|-------|
| Résident de la commune | Grande salle y compris tables et chaises | 120 € |
| | Petite salle y compris tables et chaises | 40 € |
| | Office avec ou sans couverts | 60 € |
| Non résident de la commune | Grande salle y compris tables et chaises | 300 € |
| | Petite salle y compris tables et chaises | 80 € |
| | Office avec ou sans couverts | 60 € |
| Association communale | Grande salle, petite salle, office, tables et chaises (l'ensemble) | 50 € |
| Association extérieure | Grande salle, petite salle, office, tables et chaises (l'ensemble) | 200 € |
| Activité commerciale | Grande salle, petite salle, office, tables et chaises (l'ensemble) | 500 € |

Dénomination d'une rue

Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu de procéder à la dénomination d'une rue au lotissement de la SCI Bonaroches (route de Jourgnac).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré donne l'appellation « Allée Salomé » à la voie partant de l'impasse du Général Goudouneix et allant jusqu'à la RD11a3.

■ La Vie Municipale – Conseils Municipaux

SÉANCE DU 30 AVRIL 2020

Création d'un emploi d'attaché territorial

La Commission Administrative Paritaire de catégorie A en séance du 12 Mars 2020 a émis un avis favorable à l'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au titre de la promotion interne de Mme Nicole DUBOIS à compter du 1^{er} Avril 2020.

Le Conseil Municipal décide de créer un emploi d'attaché territorial à temps complet à compter du 1^{er} Mai 2020.

Annulation de loyers professionnels

Suite à la crise sanitaire de la Covid-19, trois professionnels locataires de la Commune (Pédicure-Podologue, Kinésithérapeute et Coiffeuse) ont dû cesser leur activité. Ils ont demandé à Monsieur le Maire le report ou l'annulation de leur loyer.

Le Conseil Municipal décide d'annuler les loyers et les charges des mois d'Avril et Mai 2020 pour ces trois professionnels.

Extension du garage communal

Le garage municipal devenant trop exiguë, Monsieur le Maire propose de réaliser une extension d'une superficie de 54 m², accolée à l'existant.

Au vu du coût des travaux d'un montant de 37 368,08 € HT, le Conseil Municipal autorise le Maire à faire une demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

Grosses réparations sur la voirie communale – programme 2020

Cela concernerait la route de Pomaret (scierie), VC2 à la limite de la commune du Vigen, direction Puypot et la route de Pomaret VC3 de la VC2 à la RD704 (Puy Mathieu).

L'entreprise PIJASSOU a proposé un détail estimatif pour un montant global de 197 445,50 € HT.

Le Conseil Municipal demande une subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

Réfection de la toiture des tribunes au stade municipal

Monsieur le Maire rappelle que les tribunes du stade ont été construites en 1999 et que la couverture (plaques ondulées en ciment) a subi l'usure du temps et les effets de différents actes de vandalisme.

Il a été demandé à plusieurs entreprises de faire une étude et un devis.

Le Conseil Municipal retient l'entreprise DULERY pour un montant de 11 081,50 € HT et demande une subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

Création et sécurisation d'un accès au clocher de l'église

Monsieur le Maire rappelle que l'entretien des cloches est réalisé par une entreprise spécialisée dans ce domaine et a indiqué que l'accès n'est plus conforme aux règles de sécurité en vigueur. Cette entreprise a demandé la mise en place de moyens adaptés et conformes, pour accéder au clocher.

Le Conseil Municipal après étude de plusieurs possibilités décide de faire réaliser un accès par l'intérieur de l'église. L'entreprise BODET a fait une proposition de travaux estimés à 25 616,00 € HT,

Création d'un escalier de secours pour la mezzanine de la salle de classe de CM2

Suite à la visite le 7 Février 2020 de l'inspecteur santé et sécurité au travail de l'académie de Limoges, son rapport a fait ressortir un problème d'accès au niveau de la mezzanine avec interdiction d'accès dans l'attente d'une mise aux normes,

Le Conseil Municipal décide de faire réaliser un 2^{ème} accès dit « escalier de secours ». L'entreprise JANET a fourni une étude pour un montant de 3 965,00 € HT. Le Conseil Municipal demande une subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

■ La Vie Municipale – Conseils Municipaux

SÉANCE DU 25 MAI 2020

Installation du Conseil Municipal

M Georges DARGENTOLLE a été élu maire à l'unanimité.

Les Adjoints, élus à l'unanimité, sont :

1er Adjoint: M Bernard CHAZEAU (délégation gestion des travaux et équipements communaux, suivi des investissements votés et des marchés publics)

2ème Adjointe: Mme Karine GENIN (délégation suivi des affaires scolaires et restauration scolaire)

3ème Adjoint: M Pierre BOISSIERE (délégation gestion des bâtiments communaux et associations)

4ème Adjointe: Mme Christine JEANJON (délégation communication et évènements communaux)

Élection des représentants au secteur territorial énergies du Syndicat Energie Haute-Vienne (SEHV)

M Georges DARGENTOLLE est élu représentant titulaire

Élection des délégués au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP)

Les délégués titulaires sont :

- M Bernard CHAZEAU
- Mme Sylvie CAMPION

Les délégués suppléants :

- M Nicolas SAULNIER
- M Jean-Marc BORDERIE

Élection des membres de la commission d'appel d'offres

Titulaires : M Bernard CHAZEAU, M Frédéric FAURE, M Sébastien JOACHIM

Suppléants : Mme Sylvie CAMPION, M Pierre BOISSIERE, M Nicolas SAULNIER

Désignation d'un représentant à l'Agence Technique Départementale (ATEC)

M Bernard CHAZEAU est désigné par le Conseil Municipal

Mise en place des Commissions

Correspondante Défense : *Tauziede*

Conseil d'école: *Dargentolle, Genin*

Conseil de Discipline : *Maire et Adjoints*

Travaux et Finances: **Faure**, *Chazeau, Boissière, André, Jeanjon, Campion, Borderie, Saulnier, Deguilhem,*

Communication, Saint Maurice Infos, Culture: **A. Dargentolle**, *Jeanjon, Borderie, Boissière, Chazeau, Vedel*

Jeunesse, Sports et Loisirs ; **André**, *Genin, Boissière, Borderie, Campion, Faure, Vedel,*

Santé, Action Sociale : **Tauziede**, *G Dargentolle, Jeanjon, A Dargentolle, André, Joachim*

Commission Electorale : **Tauziede**, *Faure*

Versement d'une prime exceptionnelle

Une prime exceptionnelle est versée à quatre agents de la collectivité qui ont été présents, disponibles et attentifs aux besoins de la population pendant la période d'urgence sanitaire déclarée pour faire face à l'épidémie de la Covid-19.

SÉANCE DU 18 JUIN 2020

Vote des comptes administratifs 2019 et approbation des comptes de gestion

M Bernard Chazeau donne lecture des comptes administratifs 2019, budget assainissement, budget principal de la commune ainsi que le budget lotissement des Petites Pousses, dressés par Mr le Maire.

Vote des budgets primitifs 2020

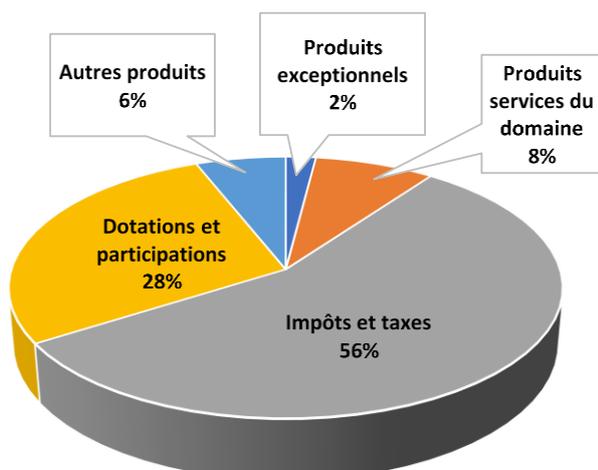
Assainissement : Le Conseil Municipal, approuve le budget primitif qui s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 78 511 € en section fonctionnement et à la somme de 301 578 € en section d'investissement,

Budget principal commune : Le Conseil Municipal, approuve le budget primitif qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 877 103 € en section de fonctionnement et à la somme de 685 481 € en section d'investissement.

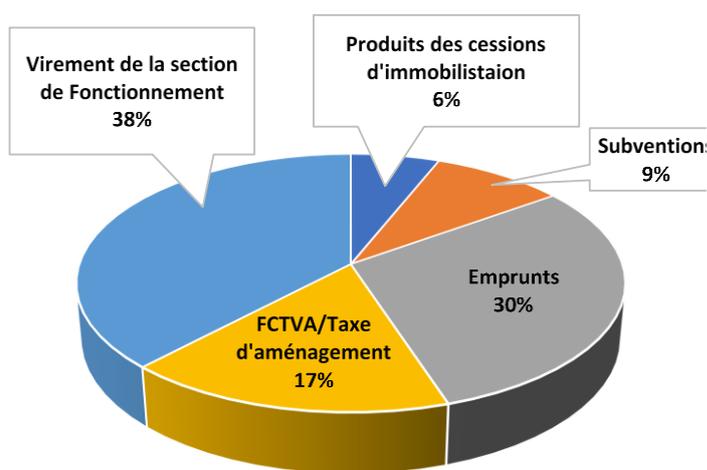
La Vie Municipale – Conseils Municipaux

Budget 2020

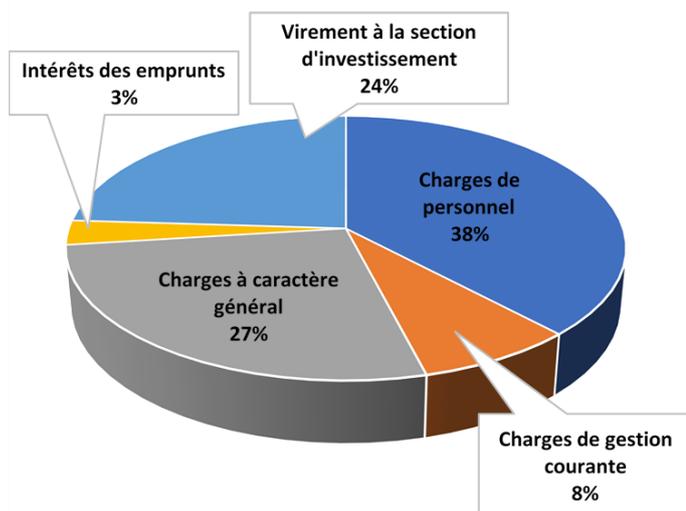
Recettes de fonctionnement 2020



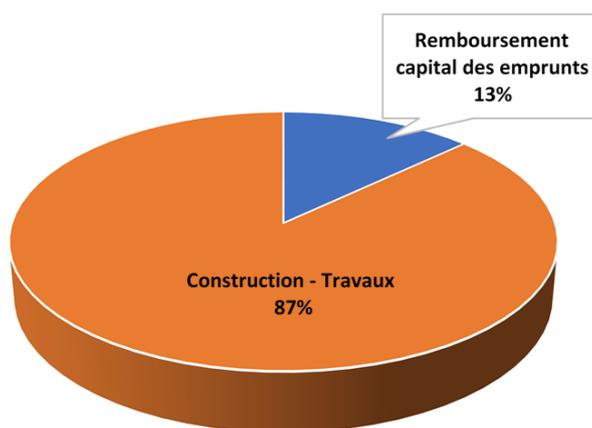
Recettes d'investissement 2020



Dépenses de fonctionnement 2020



Dépenses d'investissement 2020



Attribution des subventions aux associations

| Nom de l'association bénéficiaire | Montant de la subvention versée | Nom de l'association bénéficiaire | Montant de la subvention versée |
|--|---------------------------------|--|---------------------------------|
| École de Foot du Pays de Nexon | 150 € | Association Pétanque des Espoirs | 150 € |
| Jeunes Agriculteurs de Pierre Buffière | 150 € | Club Joie de Vivre | 70 € |
| Prévention routière | 100 € | Comité des Fêtes de SMLB | 800 € |
| Féd Mutilés du travail et accidentés de la vie | 150 € | Coopérative Scolaire Ecole Jean Moulin | 4000 € |
| Football Club | 1400 € | AMT Les Motoriciens | 150 € |
| Association Chasse | 450 € | Rock Métal Camp | 500 € |
| Débroussaillons l'Expression | 1650 € | CAP St Maurice | 150 € |
| Association des Parents d'Élèves | 400 € | | |

■ La Vie Municipale – Conseils Municipaux

Vote des taux d'imposition pour l'année 2020 sans changement

- Taxe foncière (bâti) : 17,50 %
- Taxe foncière (non bâti) : 71,3 %

Réfection de la toiture de la salle Juliette Gréco

Un devis a été réalisé par l'entreprise DULERY pour un montant de 39 623,30 € HT. Au vu des coûts des travaux le Conseil Municipal demande une subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne et une aide de l'état au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

SEANCE DU 10 JUILLET 2020

Élections des délégués et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales

- **Titulaires:** M Georges DARGENTOLLE, Mme Christine JEANJON, M Bernard CHAZEAU
- **Suppléants :** Mme Karine GENIN, M Pierre BOISSIERE, Mme Sylvie CAMPION

Achat d'un véhicule

Il est nécessaire pour les services techniques d'acquérir un véhicule léger et d'occasion.

Le garage BOISSIERE et Associés de Saint-Priest-sous-Aixe a fait une offre pour un véhicule d'occasion de type Citroën Nemo, équipé d'un attelage, d'un gyrophare et d'autocollants aux couleurs communales au prix de 4 500 € TTC. Le Conseil Municipal décide d'acquérir cet utilitaire.

SEANCE DU 6 OCTOBRE 2020

Augmentation de la durée hebdomadaire de travail à l'emploi de 2 adjoints de 2^{ème} classe à temps non complet

La démission d'un agent a entraîné une réorganisation interne au niveau des services périscolaires et une répartition des heures sur deux agents à temps non complet.

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal décident d'augmenter la durée hebdomadaire de travail relative à ces emplois.

Validation du choix de la Commission d'Appel d'Offres pour le marché de travaux de grosses réparations sur voies communales – Programme 2020

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 29 Septembre 2020 et a proposé d'attribuer les travaux à la SARL PIJASSOU TP pour un montant de 117 952,50 € HT et le Conseil Municipal a validé ce choix.

Convention de partenariat pour la stérilisation des chats errants sur le territoire de la commune

Au vu de la prolifération des chats errants et sans attache sur le territoire communal, il y a lieu d'intervenir rapidement pour en limiter l'expansion. Une convention est signée entre la Ligue de Défense des Droits des Animaux, un vétérinaire et la Commune, pour les stérilisations à venir avec un tarif préférentiel.

Le Conseil Municipal approuve cette convention.

■ La Vie Municipale - Travaux

LES TRAVAUX À L'ÉCOLE JEAN MOULIN

Comme chaque année, la période des grandes vacances scolaires est propice aux travaux d'entretien sur les différents bâtiments scolaires. Cette année c'est la salle N°7 (classe d'Aurélié CONTRE) qui a bénéficié d'un gros « lifting ».

Après avoir déposé et déménagé l'ensemble des éléments (mobilier, radiateurs, etc...), les travaux consistaient en :

- La création d'une bouche d'aération du vide sanitaire, côté cour d'école,
- Le renforcement du solivage sous plancher existant,
- Le remplacement d'une partie du parquet,
- La mise en place d'un deuxième escalier bois permettant d'évacuer les enfants de la mezzanine. Cet ouvrage nous a été imposé par les services de l'éducation nationale pour conserver le bénéfice de l'espace mezzanine, en conformité aux règles de sécurité,
- La pose d'un revêtement de sol,
- Les travaux de peinture sur l'ensemble des murs et boiseries,
- Le réaménagement du local avec l'adaptation du mobilier à ce nouvel espace.

Les travaux ont été réalisés, pour ceux correspondant à leurs compétences, par les agents techniques, puis par les entreprises JANET (escalier bois) pour un montant de 4 758,00 € TTC et SOL BOUTIC (revêtement de sol) pour un montant de 5 230,80 € TTC.

Pour compléter ces travaux, une vérification avec mise aux normes de l'installation électrique sur l'ensemble des bâtiments scolaires a été effectuée par l'entreprise CF Électricité pour un montant de 2 173,33 € TTC.



LA CLIMATISATION À LA MAISON MÉDICALE

A la demande des locataires, le Conseil Municipal a décidé d'installer un système de climatisation dans le bâtiment. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SL Thermique pour un montant de 11 562,20 € TTC.

■ La Vie Municipale - Travaux

LA RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA SALLE DES FÊTES

La couverture sur la partie la plus ancienne de notre salle des fêtes est réalisée en bardeaux bitumineux. Ce matériau qui vieillit très mal a nécessité plusieurs interventions en réparation afin de palier à de nombreux défauts d'étanchéité.

Avant de définir un matériau de remplacement du produit existant, il a été demandé à un bureau d'étude d'évaluer la charge limite pouvant être supportée par la charpente métallique. En conclusion, cette étude fait apparaître la trop faible portance de la charpente et nous impose le renforcement de celle-ci avant de mettre en place un autre matériau de couverture. En tenant compte des préconisations, il a été convenu, de conserver la couverture actuelle et de recouvrir celle-ci par des bacs aciers qui sont assez légers.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise DULERY pour un montant de 39 623,30 € HT. La commune bénéficie d'une subvention du Conseil Départemental égale à 30% du montant HT du marché. Une aide de l'État par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux est attendue.

LA RÉFECTION DE LA TOITURE DES TRIBUNES

Réalisée en 1999, cette structure est trop souvent l'objet de dégradations. Le matériau de couverture est couramment cassé par des jets de pierres ou autres, nous obligeant à faire intervenir une entreprise pour des réparations. Les plaques ondulées en ciment seront remplacées par des bacs aciers de couleur rouge, posés sur un voligeage bois. Les pièces bois défectueuses seront changées. Les travaux seront réalisés par l'entreprise DULERY pour un montant de 12 665,50 € HT. Une subvention est demandée auprès du Conseil Départemental.

LES INTERVENTIONS SUR LA VOIRIE

Le Conseil Municipal a décidé d'engager de grosses réparations sur la voirie communale. Les voies communales concernées sont : la VC2 (de la RD 704 (Pomaret) jusqu'à la limite de la commune du Vigen) et la VC3 (du Puy Mathieu à Pomaret).

Ces travaux ont fait l'objet d'un appel d'offres. La commission réunie le 29 Septembre 2020 a attribué le marché à l'entreprise PIJASSOU TP pour un montant HT de 117 952,50 €. Ce marché a fait l'objet de demandes de subventions auprès du Conseil Départemental et de l'État. L'État attribue une subvention de 30 % du montant HT du marché par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. Au moment où nous imprimons ce journal, nous sommes en attente d'une décision du Conseil Départemental.

Ces travaux ont débuté sur la VC2 le 16 Novembre. Une zone de 270 m où circulent des véhicules lourds pour l'activité industrielle d'une entreprise a été traitée en profondeur. La chaussée a été démolie et restructurée sur toute la longueur. Deux couches de béton bitumineux d'une épaisseur totale de 14 cm constituent la couche de roulement.

Quant à la partie restante de la VC2 et de la VC3, les travaux sont différés en 2021.

■ La Vie Municipale - Travaux

L'EXTENSION DU GARAGE COMMUNAL ET LA CRÉATION D'UN LOCAL DE STOCKAGE POUR LA SALLE DES FÊTES

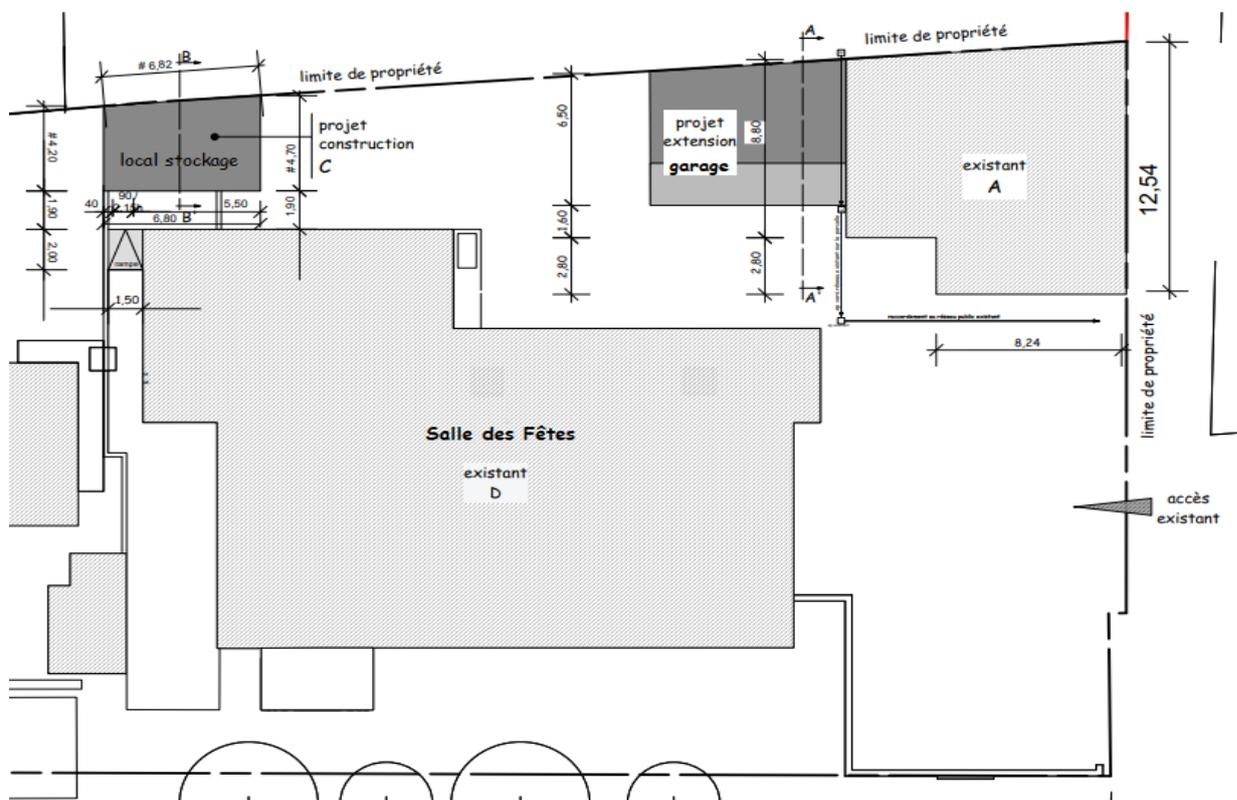
Ce projet comprend la construction de deux locaux sur la parcelle à l'arrière de la salle des fêtes: une extension du garage pour une surface de 55 m² et un local de stockage du matériel de la salle des fêtes pour une surface de 26 m². L'emprise de l'extension peut paraître faible mais elle est au maximum de ce que l'on peut utiliser pour conserver un espace de stockage extérieur.

Le local de stockage, même s'il fait partie du même permis de construire, sera réalisé sur une deuxième phase de travaux.

Les travaux d'extension ont été attribués aux entreprises suivantes :

| Lots | Entreprises | Montant HT | Montant TTC |
|--------------------------------|------------------|--------------------|--------------------|
| Maîtrise d'œuvre | T. FURELAU | 2000,00 € | 2400,00 € |
| Terrassement | ATP TAILLASSON | 3478,00 € | 4173,60 € |
| Maçonnerie Charp. Couv. | DEPRE PROVENZANO | 24 617,18 € | 29 540,62 € |
| Fermetures | ATMOS FER | 5004,00 € | 6004,80 € |
| Electricité | CF Electricité | 988,29 € | 1185,95 € |
| | Total : | 36 087,47 € | 43 304,97 € |

Ces travaux bénéficient de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux égale à 30% du montant HT du marché, et d'une subvention du Conseil Départemental égale, elle aussi, à 30% du montant HT.



■ Ecole Jean Moulin

Cette année, l'école accueille 110 élèves de la Petite Section au CM2 répartis en 5 classes :

| | |
|-----------|-----------|
| PS-MS : | 20 élèves |
| GS-CP : | 22 élèves |
| CP-CE1 : | 20 élèves |
| CE2-CM1 : | 24 élèves |
| CM1-CM2 : | 24 élèves |

Aurélie Contré assure la direction de l'école. Vous pouvez contacter l'école au 05 55 57 51 12

 ce.0870569w@ac-limoges.fr

Les horaires sont les suivants : 9h - 12h et 13h30 - 16h30

■ Infos Mairie

Inscription à l'école



Si votre enfant est né en 2018, pensez à réaliser son inscription à l'école auprès de la mairie

Carte d'identité

Depuis le 1^{er} avril 2019, toute demande de cartes nationales d'identité ou de passeports doit se faire dans l'une des communes équipées de station de recueils pour celles-ci.

Liste des mairies ci-dessous:

| | |
|-------------------------|----------------|
| - Aix sur Vienne | 05 55 70 77 00 |
| - Ambazac | 05 55 56 61 45 |
| - Bellac | 05 55 68 10 61 |
| - Bessines sur Gartempe | 05 55 76 05 09 |
| - Condat sur Vienne | 05 55 30 20 00 |
| - Couzeix | 05 55 39 60 01 |
| - Eymoutiers | 05 55 69 10 21 |
| - Feytiat | 05 55 48 43 00 |
| - Isle | 05 55 01 56 15 |
| - Limoges | 05 55 45 62 65 |
| - Panazol | 05 55 06 47 70 |
| - Rochechouart | 05 55 43 00 80 |
| - St Junien | 05 55 43 06 84 |
| - St Léonard de Noblat | 05 55 56 91 97 |
| - St Yrieix la Perche | 05 55 08 88 88 |



■ Infos Mairie

Colis de Noël

En raison de la crise sanitaire, il n'y aura pas de repas cette année, un colis sera distribué à toute personne

- *De plus de 70 ans*
- *Inscrite sur les listes électorales*
- *Résidente sur la commune*

Nouveau format de colis pour les couples

■ Nouveautés

Sur la place de l'église, vous trouverez



Pain au levain bio
Lundi de 16h à 19h
Tel: 06 59 65 54 15



Burgers & Tacos
Lundi midi et soir
Tel: 06 59 28 78 94



Rôtisserie ambulante
Vendredi de 15h30 à 20h
Tel: 06 63 32 62 18



Plats asiatiques
Vendredi 16h-19h30 semaine
impaire et samedi 9h-13h / 16h-
19h30
Tel: 06 04 48 63 53

Et toute la semaine de Novembre à Avril: Agrumes et autres fruits d'Espagne

■ Nouveautés

COVOITURAGE : L'AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR ROUTIER À LA FOUSSERIE



Les délaissés, ces espaces occupés par l'ancienne route avant travaux et conservés par la commune sont signalés et affectés au covoiturage. Cette décision a été prise pour libérer la place de l'église d'un nombre devenu trop important de véhicules « ventouses », déposés pour la journée.



LA BOÎTE À LIVRES

Une boîte à livres a été installée sur la façade sud de l'église, en face de l'école.

Jérôme Gratade, agent communal, s'est investi depuis plusieurs mois, à son initiative, dans ce nouveau projet afin de proposer une offre culturelle supplémentaire.

Cet ouvrage a été réalisé en utilisant uniquement des matériaux de récupération.

L'habillage et la toiture sont recouverts de bardeaux de châtaignier, une essence locale, débités très méticuleusement et mis en place par Jérôme. Installé pendant la période de confinement, cette boîte à livres a été mise en service au mois de Juillet.

Le principe est le suivant :

Dès que la boîte est installée, chacun peut y déposer ou emprunter un livre librement. Vous pouvez aussi y inclure d'autres supports : CD, magazines...

La boîte à livres offre un cadre souple qui repose sur l'échange et le partage.

Chacun est libre de prendre le livre qui lui plaît ou l'inspire, d'en inclure d'autres afin de favoriser le partage de ses coups de cœur de lecture.

Elle permet à tous, petits ou grands, d'accéder gratuitement et librement à la lecture par des ouvrages ou magazines variés tout en restant à proximité de son domicile.

N'hésitez pas à la faire vivre et bien sûr à en parler autour de vous !

NUMÉRIQUE

Le site
internet de
la commune
se refait
une beauté



■ Vie locale

Ce qui s'est passé à St Maurice

Marché du 10 Octobre

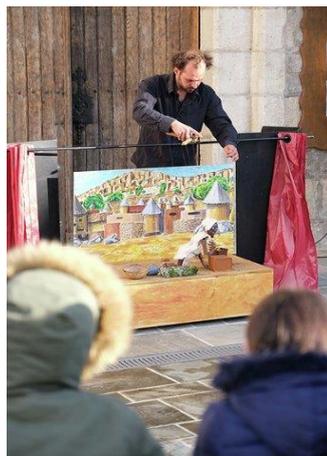
Méli Mélou, l'épicerie ambulante, partait en fête pour son premier anniversaire le 10 octobre sur la journée : marché hebdomadaire habituel le matin et davantage d'activités l'après-midi.

Au programme :



les contes, le cirque humour de « Nenette l'allumette ».

Les marionnettes : « un ibou d'histoire ».



Le temps a permis à de nombreuses familles d'assister à ces spectacles gratuits.

Les animations proposées l'après-midi étaient diversifiées : friperie, recyclerie, fabrication de nichoirs et d'hôtels à insectes, cinéma d'animation.

Les stands de vente de bougies, tisanes, la recyclerie avec son free shop, l'épicerie ambulante, les crêpes, les spécialités khmères ont ravi les yeux et les palais.



La journée s'est terminée par le concert de BAR « Bon à Rien » qui a animé avec ferveur la fin de soirée et a fédéré le public sur du rock punk très engagé.

Merci à tous les participants qui ont permis la réussite de cette journée de fête sans pluie !

Faites confiance aux producteurs locaux et venez découvrir les produits proposés :

fromages de chèvre, légumes, épicerie de vrac, confitures, saucissons, huîtres...

A bientôt sur le marché de Saint Maurice les Brousses

Tous les samedis matins sur la place de l'église, les producteurs viennent à vous, venez les rencontrer!

■ Vie locale

Ce qui s'est passé à St Maurice

Cérémonie du 11 novembre 2020

Un rassemblement restreint, avec la présence d'une partie du Conseil Municipal, du Porte Drapeau et de deux anciens nous ont permis de rendre l'hommage nécessaire aux combattants de 14-18, qui au prix de leur vie ont défendu notre Pays.



Réception du véhicule NEMO

C'est au mois d'août que nos agents techniques ont réceptionné ce véhicule d'occasion de type Citroën Nemo. Ce petit utilitaire était devenu indispensable pour que chaque agent puisse conserver une certaine autonomie dans l'organisation des activités. Nous comptons sur l'équipe pour prendre soin et entretenir ce nouveau véhicule, comme ils le font pour le matériel déjà mis à leur disposition.



■ Environnement et Ecocitoyenneté

Syded

De nouvelles consignes de tri ont été instaurées en 2020.

Tous les emballages plastiques se trient depuis le 1^{er} juillet !

En Haute-Vienne, le conteneur de tri jaune va accueillir beaucoup plus de déchets plastiques et métalliques.

Pour les hauts-viennois, une petite révolution, en route depuis le 1^{er} juillet 2020. Désormais, le conteneur jaune de recyclage ou le bac de tri élargit sa grille de compétences.

Cette extension des consignes va simplifier le geste de tri pour les habitants : en plus des bouteilles et flacons plastiques, ce seront toutes les barquettes en plastiques, les pots et toutes les boîtes en plastiques, les sacs, sachets et films plastiques, mais aussi tous les petits emballages métalliques : capsules de café, emballages vides de médicaments, bouchons métalliques... qui pourront se trier.

Les bons gestes :

- Ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres
- Ne pas laver les emballages, ils doivent juste être vides de tout contenu
- Déposer les emballages en vrac ou éventuellement en sac
- Les opercules de yaourt, de barquette ou de viande peuvent être triés (comme les films plastiques)
- Les papiers kraft sont à mettre dans le conteneur bleu dédié au papier
- Ne pas compacter les bouteilles, flacons et briques pour un tri plus efficace
- Toutes les consignes sont à retrouver le site du Syded www.syded87.org ou sur www.consignesdetri.fr

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À TRIER
POTS ET BOCAUX EN VERRE
BOUTEILLES EN VERRE

À TRIER
BRIQUES ET EMBALLAGES EN CARTON
BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE
NOUVEAU
TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE
TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN MÉTAL
EMBALLAGES EN MÉTAL

À JETER
VAISSELLE EN VERRE OU EN PORCELAINE
OBJETS EN PLASTIQUE

À TRIER
CAHIERS, BLOC-NOTES, IMPRESSIONS
JOURNAUX, CATALOGUES, PROSPECTUS
COURRIERS, ENVELOPPES, LIVRES

Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?
05 55 12 12 87 - www.syded87.org



À jeter ? À trier ? Téléchargez l'appli Guide du tri



SYDED
HAUTE-VIENNE
tous **écocitoyens** !



■ Environnement et Ecocitoyenneté

QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS TRIÉS ?

Même si tous les emballages triés ne seront pas recyclés pour le moment (ce qui était le cas des bouteilles en plastiques il y a 20 ans), les résultats d'une étude menée en 2016 par CITEO, confirment que l'extension des consignes de tri permet d'améliorer les performances de recyclage d'environ 4 kg/hab/an : 2 kg/hab/an de pots, barquettes et films recyclés (50% de chaque environ) et un effet d'entraînement équivalent sur les autres matériaux.



Informations communauté de communes

Vos déchets : Aides au compostage et au broyage en 2020

Le SYDED renouvelle cette année son accompagnement auprès des foyers pour jardiner autrement et réduire sa production de « déchets verts ».



- Vente de composteurs (6 modèles différents) en bois ou en plastique à prix aidé (50 % pris en charge par le SYDED)
- Vente de lombricomposteurs à prix aidé (une formation d'une heure sera proposée)
- Accompagnement pour la mise en place de compostage partagé en pied d'immeuble
- Aide financière pour les broyeurs : 100 % du prix de location (plafonné à 100 €, dans la limite d'une location par foyer et par an) / de 30 % à 50 % du prix d'achat en cas d'acquisition du broyeur.

Pour pouvoir en bénéficier, retrouvez tous les documents utiles sur le site internet du SYDED (syded87.org) ou sur demande au 05 55 78 67 94.

Quelques conseils : Pour vous aider dans la pratique de ces alternatives, vous pouvez consulter le guide de l'ADEME « [Mon Jardin Zéro déchet](http://www.syded87.org/-Pourquoi-reduire-nos-dechets-) » <http://www.syded87.org/-Pourquoi-reduire-nos-dechets-> ou la vidéo ludique du Réseau Compost Citoyen Auvergne Rhône Alpes : <https://www.compostcitoyen-auvergne-rhonealpes.org/>

Arrêtez de vous enflammer !!

Le brûlage des déchets à l'air libre ou dans un incinérateur domestique est très impactant pour notre santé et notre environnement. Encore plus en cette période de crise sanitaire COVID-19, pour laquelle les personnes qui sont fragiles des bronches sont très sensibles au virus.

La combustion de matières plastiques, de bois traité, de déchets verts, de déchets de chantier, de déchets dangereux... est responsable d'émissions de substances nocives. Pour toutes ces raisons, le brûlage des déchets est une pratique interdite et illégale. Malgré tout, ces infractions sont encore trop fréquentes alors que de nombreuses solutions existent pour la gestion des déchets.



■ Environnement et Eco-citoyenneté

Stop aux lingettes dans les toilettes



Alerte pollution

Le rejet des lingettes et autres, tampons et applicateurs, dans les toilettes : un fléau pour nos canalisations et nos stations de traitement.

Ces derniers mois, les interventions sur les réseaux d'assainissement se multiplient en raison de canalisations bouchées et de grilles de station de traitement obstruées.

Un afflux important de lingettes désinfectantes en est la cause. Ce phénomène s'est aggravé avec l'épidémie de coronavirus.

Le dégrilleur en amont de nos stations, sorte de barrière destinée à trier les matières, est trop souvent obstrué par des lingettes, tampons périodiques, gants en latex, qui ne doivent pas être jetés dans les toilettes.

Selon le WWF, les lingettes jetables à elles seules, génèrent en moyenne 23 kilos de déchets annuels par an et par personne ! C'est 20 fois plus de pollution que si l'on employait des nettoyeurs traditionnels.

Contrairement aux idées reçues, ces produits même dits « biodégradables », ne se désintègrent pas assez vite (3 mois en moyenne) et finissent par s'accumuler dans le réseau des eaux usées.

Cela bouche l'évacuation de la lagune et est susceptible, en la faisant déborder, de créer de la pollution dans les cours d'eau avoisinants donc dans votre environnement.

Pour la protection de la planète, de votre environnement proche, Il faut donc impérativement jeter ces produits à usage unique dans la poubelle des déchets ménagers non recyclables.

Merci de respecter cette recommandation...

Les masques dans les déchets ménagers!

Sur la voie publique, dans les bas-côtés et dans les chemins, le constat est trop souvent le même: les masques sont jetés sans précaution au sol. Ces gestes constituent une menace pour notre santé et notre cadre de vie commun. Soyons responsables: ne jetons pas nos masques sur la voie publique!

Tout déchet jeté sur la voie publique peut contribuer à la propagation du virus. Le risque de contagion est élevé pour ceux qui les ramassent, il l'est aussi pour ceux qui fréquentent ces lieux: vos parents, vos enfants, vos voisins, vos amis...



Un masque jeté au sol mettra 450 ans à se détruire!

NID DE FRELONS ASIATIQUES

Suite à la chute des feuilles et à la prolifération des nids de frelons asiatiques, il est nécessaire de procéder à leur destruction. Voici ce que dit la loi :

Le propriétaire d'un arbre situé sur son fonds et dans lequel des frelons asiatiques (ou guêpes) ont édifié un nid doit procéder, à sa charge, à sa destruction.

En cas de location, la loi prévoit un partage du coût : le locataire paye les produits et le bailleur, la main-d'œuvre (sauf si le nid préexistait à la signature du contrat de location, auquel cas le bailleur assume seul la destruction). La destruction du nid ne fait pas partie des missions des services d'incendie qui ne se déplaceront pas sur demande.

En cas d'urgence à détruire le nid, l'intervention peut être facturée à l'administré.

Quoi qu'il en soit, il est vivement conseillé de faire appel à une entreprise spécialisée. Attention, le propriétaire du fonds sur lequel le nid se trouve et qui n'aurait pas été détruit, est susceptible d'engager sa responsabilité civile en cas de piqûre à un tiers.

Vigilance donc.

■ Environnement et Eco-citoyenneté



De l'électricité sur mon toit

Quel est le potentiel solaire de ma toiture ?

Dans le cadre de ses actions liées à la **transition énergétique**, la communauté de communes Pays de Nexon – Monts de Châlus propose un accompagnement des particuliers intéressés par l'énergie photovoltaïque, en partenariat avec **la Citoyenne Solaire**.

Ainsi, « **De l'électricité sur mon toit** » est une opération permettant à toute personne intéressée d'obtenir un **pré-diagnostic** gratuit de sa toiture afin d'**identifier son potentiel** photovoltaïque.

Comment passer à l'action ?

Vous êtes intéressés pour bénéficier d'un pré-diagnostic de votre toiture ?

Vous souhaitez davantage d'informations sur l'opération ou sur l'énergie photovoltaïque ?

Des animations seront organisées au mois de septembre 2020, vous pouvez vous inscrire dès maintenant.

Vous pourrez ainsi découvrir la surface possible de votre installation, le coût moyen du projet, les gains économiques envisageables ou encore les possibilités de revente ou d'autoconsommation. Cette opération vous est proposée jusqu'au 31 décembre 2020.

Contactez la communauté de communes :
developpementdurable@paysdenexon-montsdechalus.fr
05 55 78 67 94
ou la Citoyenne Solaire
technique@lacityennesolaire.fr



La Citoyenne Solaire regroupe des citoyens et des collectivités locales souhaitant participer activement et concrètement à la transition énergétique en se réappropriant les moyens de production d'énergie sur leur territoire.
Site internet : <http://lacityennesolaire.fr>



100% TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE



pour la transition énergétique avec
LA CITOYENNE SOLAIRE

■ Zoom Restauration

Michaël et Isabelle, depuis quand êtes-vous installés sur la commune ?

Nous sommes installés sur la commune de Saint Maurice depuis le mois de janvier 2019.

Lors de notre visite de ce lieu, nous sommes tombés sous le charme et avons vu tout de suite le potentiel.

Pourquoi ce choix ?

Michaël rêvait depuis son plus jeune âge de tenir une pizzeria, c'est un rêve d'enfance qui se réalise.

Notre souhait était de travailler dans une petite commune, où le lien social et les rapports sont différents par rapport à une grande ville.

Saint Maurice les Brosses était pour nous un emplacement idéal car en plus des habitants de la commune, il y a beaucoup de passage sur la route.

En quoi consiste votre activité ?

Nous proposons des pizzas et autres produits dérivés.

Notre produit phare spécial « Mi CASA » est le PANIZA constitué de pain fait en pâte à pizza, servi comme un sandwich chaud de type « panini ».

Nous offrons à nos clients de la diversité car chaque mois, nous proposons une nouvelle recette de pizza afin de varier les plaisirs.

Nous faisons appel à des producteurs locaux pour les produits utilisés dans nos pizzas (viande, fromages, miel, farine...), ce qui garantit la provenance et la qualité des matières premières utilisées.

Que proposez-vous à vos clients ? (sur place, à emporter)

Nous proposons de la vente de Pizzas et snacking (panizas, lasagnes, bruschettas...) à manger sur place ou à emporter.

Pour les pizzas à emporter, elles peuvent se réchauffer dans votre four à la maison sans aucune perte de qualité. Donc n'hésitez pas à commander plus tôt ou la veille 😊 !

Une carte de fidélité est également proposée à nos clients.

Quels sont vos jours et horaires d'ouverture ?

Nous sommes ouverts du mardi au samedi les midis (de 11h30 à 13h30) et les soirs (de 17h à 21h).

Comment vous joindre ?

Les commandes peuvent se faire par téléphone, sur le site et sur Facebook.

Par téléphone, le numéro n'a pas changé depuis l'ouverture 05 55 50 16 30

 <https://mi-casa.eatbu.com>

 MI CASA PIZZA SNACK



■ Zoom Restauration

Benoît et Delphine, depuis quand êtes-vous installés sur la commune ?

Nous sommes installés sur la commune de Saint Maurice depuis 8 ans et demi.

Pourquoi ce choix ?

Ayant un petit établissement auparavant à Limoges, l'activité traiteur se développant nous avons voulu plus d'espace et se rapprocher de notre lieu d'habitation.



Que proposez-vous à vos clients ? (sur place, à emporter)

Nous proposons (hors période de confinement) 2 styles de restauration

1 côté brasserie avec 1 menu du jour et des suggestions du lundi au vendredi midi

Et un côté gastronomique du lundi au dimanche midi ainsi que les vendredis et samedis soirs également une partie traiteur sur mesure, location de vaisselle.



Quels sont vos jours et horaires d'ouverture ?

Actuellement nous fonctionnons tous les midis du lundi au samedi avec des plateaux repas à emporter...

Comment vous joindre ?

Pour nous joindre 05 55 36 29 38

Nous avons également une page Facebook et Instagram au nom de L'Instant Gourmand



@linstant-gourmand



l.instant_gourmand



La brasserie
6 j/7 le midi

La salle gastronomique
7/7 les midis et le soir en fin de semaine

C'est aussi un service traiteur pour toutes vos réceptions, plateaux repas, pâtisseries...

La vie associative



Comité des Fêtes

Le comité des fêtes est en charge de l'animation dans notre petite ville de Saint Maurice les Brousses. Il essaye avec les moyens à sa disposition d'innover et de proposer des activités pour tous.

Contact : Karine GENIN (Présidente) - karinegenin@orange.fr

L'année 2020 a été très particulière. Nous n'avons pas pu aller au bout de tout ce qui était prévu. Nous n'avons pu faire que le concours Mario Kart Wii le 23 février où une dizaine d'équipes se sont affrontées dans des courses endiablées vintage.

Le confinement du mois de mars a mis un frein aux différentes activités et manifestations. Les manifestations et spectacles prévus ont tous été annulés.



Pour la rentrée, les activités hebdomadaires ont repris **le mardi de 20h15 à 21h00** : Le **Step** animé par Céline VEDEL. Elle vient compléter l'activité **Gym le mardi de 19h30 à 20h15**.

L'activité **théâtre** est reconduite, animée par Françoise Roux, avec 4 groupes :

le mardi de 17h à 18h et le jeudi de 16h45 à 17h45, de 18h à 19h et de 19h15 à 20h15.

Il reste quelques places sur les groupes. Les adultes qui veulent s'essayer au théâtre sont les bienvenus. Les ateliers se font dans la joie et la bonne humeur.

Les activités sportives et culturelles sont suspendues jusqu'au 1er décembre en espérant que nous pourrons reprendre à compter de cette date.

Téléthon

Le comité des fêtes participe au **téléthon 2020**, bien que les conditions soient particulières, nous espérons cette année encore récolter des fonds pour la recherche les **samedis 5 décembre et 12 décembre de 9h à 13h** pendant le marché hebdomadaire. Nous organiserons une vente de gâteaux et de produits salés à emporter et à déguster chez soi. Vous y trouverez du vin chaud et du jus de pomme chaud. Venez faire le plein de chaleur ces jours-là !

N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter afin d'être informé des nouvelles publications et vous y retrouverez les photos des manifestations.

Si vous souhaitez participer à la vie festive de votre village, si vous avez des idées, des envies n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous serons ravis de vous accueillir pour nous aider à réaliser et animer une ou plusieurs manifestations. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

Afin que le comité puisse continuer à vivre et à vous divertir **NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !**

Rejoignez-nous !



Nous sommes à la recherche d'un boucher charcutier traiteur pour compléter le marché du samedi matin.



<http://comitedesfetesstmaurice eklablog.com>



@comite-des-fetes-saint-maurice-les-brousses

■ La vie associative

L'entrepôt : Recyclerie créative

L'association L'entrepôt a pour activité principale la Recyclerie créative dédiée à la création, au développement durable et au lien social.

Contact: 06 87 46 72 87

Rétrospective 2020 :

1er Février : Ouverture de La Recyclerie

12 Février : Premier Atelier ; Feutrage avec Jenny Braeckman

18 Avril : Annulation de notre évènement sur les plantes

Du 17 Mars au 11 Mai : Fermeture du lieu à cause du confinement

9, 16 et 23 Août : Braderies à thèmes

3 Octobre : Braderie Friperie et Ateliers sur le plastique (Syded et Plasti-lieux)

12 Octobre : Participation à l'évènement de Meli-Mélou sur la place de l'église à Saint Maurice les Brosses

30 Octobre : Fermeture due au confinement..

5 Novembre : Mise en place d'un site de vente par internet. A cause de l'état d'urgence sanitaire actuel, nous avons dû mettre de côté l'organisation d'ateliers et d'évènements. Mais nous gardons cette envie et nous vous tiendrons au courant lorsque la situation aura évolué.



À noter :
Tous les 1ers samedis du mois, l'association « Plasti-lieux » nous retrouve à la Recyclerie pour transformer en direct du plastique en matière première. (hors confinement)

En ce moment : faites vos cadeaux de Noël en soutenant une association locale ; nos créations et idées cadeaux de seconde main sont sur notre site

 <https://l-entrepot-en-ligne-1.mywizi.com> (avec retrait en magasin ou livraison par colis)

Belle journée à tous et à bientôt

L'équipe de l'Entrepôt



■ La vie associative

Débroussillons l'Expression

Depuis 1990, l'association organise des concerts de chanson française -artistes des scènes actuelles- à Saint Maurice les Brousses et, depuis peu, sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Nexon. Autour d'une équipe grandissante de bénévoles, les spectacles sont d'année en année de plus en plus renommés et les spectateurs encore plus nombreux aux rendez-vous. Si l'aventure vous tente:

Contact : Patrick TEXIER - debexpresscenes@gmail.com - www.debroussillons-lexpression.com

Cette année 2020, le contexte sanitaire et la nécessité de limiter le public ne nous ont pas permis de mettre en place notre festival d'automne.

N'oubliez pas qu'à la maison, nous pouvons aussi écouter de la musique et encourager la création !

Ne vous en privez surtout pas !! La culture et la musique sont des biens essentiels.

Toute l'équipe des bénévoles de l'association, les groupes, artistes, auteurs, musiciens, techniciens, intermittents du spectacle, vous donnent rendez-vous à l'automne 2021 pour une programmation festive et de qualité !

On vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et surtout prenez soin de vous.



RockMetalCamp

Cette association a pour but la promotion des groupes et artistes Rock et Métal par tous les moyens disponibles (tous médias, tous supports existants ou à venir) et l'organisation d'événements tels que concerts, soirées ou festivals dans la communauté de communes et en coproduction avec d'autres associations de même nature sur le département de la Haute-Vienne et la région Limousin .

Contact : Philippe LAJOINIE (Président) - rockmetalcamp@gmail.com

On ne mettra pas 20/20 à l'année qui vient de s'écouler, dont l'actualité nous a amené à annuler, à contre cœur, la neuvième édition du festival RockMetalCamp. Nous ne pouvons qu'espérer des jours meilleurs pour le monde de la culture, et pour toutes les petites mains qui participent à le faire vivre.

Nous tenons à remercier la commune de Saint-Maurice-les-Brousses, la communauté de communes et le département de la Haute-Vienne pour leur soutien aux structures culturelles locales.

Prenez soin de vous, et on se souhaite du bien mieux pour 2021

Pour l'Association RockMetalCamp
Philippe Lajoinie

■ La vie associative

Association des Parents d'élèves

L'Association de Parents d'Elèves a pour unique objectif de récolter des fonds, intégralement reversés aux coopératives scolaires, et ce en organisant tout au long de l'année de nombreuses manifestations. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'équipe enseignante.

Présidente : Mme CLAVEAUX Anne-Catherine - ape.smlb@gmail.com



L'année dernière, les manifestations réalisées avant le confinement (LOTO, soirée magique avec TAO...) ont remporté un franc succès ce qui a permis de reverser 1000€ à chaque classe.

Cette année, l'association ne pourra pas organiser les traditionnelles soirées mais nous comptons sur votre soutien par le biais des **ventes à distance** (Bulbes, chocolats,...)

L'assemblée générale s'est tenue le 2 octobre. La composition du bureau est modifiée comme suit :

- Présidente : Mme CLAVEAUX Anne-Catherine
- Président adjoint : M. LEDUC Baptiste
- Trésorière : Mme VEDEL Céline
- Trésorière adjointe : Mme COUSTILLAS Magali
- Secrétaire : Mme ALLILAIRE Camille
- Secrétaire adjointe : Mme DARGENTOLLE Alexia

Nous remercions particulièrement toutes les personnes nouvelles venues ce soir-là pour soutenir l'association et leurs souhaitons la bienvenue.

L'équipe de l'association de parents d'élèves vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Anne-Catherine CLAVEAUX, Présidente

A.C.C.A. Saint Maurice les Brousses

Contact : Yves Faucher (Président) - 06 86 72 48 80

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, en plein cœur de la saison de chasse, comme tout le monde nous sommes inquiets de l'avenir.

Bien sur nous respectons les règles Covid tout en pensant qu'un arrêt total de la chasse ne serait pas vraiment utile et dangereux pour autrui étant donné nos distances en pleine nature.

Le problème est que nous n'avons pas pu intervenir au printemps dans la destruction des nuisibles et si nous n'avons pas de dérogation en cette fin de saison, les dégâts vont être considérables.

Espérons que cette maladie va être résolue et que nous pourrons reprendre rapidement notre savoir faire dans cette utilité de régulation.

En cette fin d'année je vous souhaite une bonne année et surtout bonne santé.

Le Conseil d'administration et moi-même.

■ La vie associative

Association Motos Tourisme « Les Motoriciens »

Contact : Daniel TRASSARD (Président) -
daniel.trassard@orange.fr - 06 84 55 88 98



11/01/2020 : Assemblée Générale

Le bilan financier présenté par le trésorier et approuvé à l'unanimité, dénote une bonne gestion de l'AMT. Le président a fait le bilan des sorties 2019, perturbées par quelques soucis de santé de plusieurs membres. Au nombre de huit, ces balades ont permis de se retrouver avec joie et de sillonner nos belles régions du Limousin et d'ailleurs : la Charente Maritime, le Vercors, l'Aubrac, la Corrèze...et de participer à des journées caritatives.

Le président souhaite que les adhérents se mobilisent pour organiser des sorties d'un jour ou de plusieurs jours. Certains d'entre nous ont déjeuné ensemble au restaurant « Le Quatre » à Solignac, moment très convivial.



21 mai 2020 – Périgueux et ses alentours

Après plus de deux mois de confinement, que cela a fait du bien de reprendre la moto pour une petite balade dans la limite des 100 kms de notre port d'attache !

Nous voilà partis à 12 et 7 motos en direction de Périgueux et la vieille ville.

Riche de 2000 ans d'histoire, Périgueux est la capitale culturelle et touristique du Périgord blanc, dans la vallée de l'Isle. Reconnue ville d'art et d'histoire depuis 1985, Périgueux possède 44 monuments historiques inscrits ou classés, et trois musées labellisés Musées de France. On peut découvrir ses deux quartiers historiques :

1 - Périgueux, le Puy Saint Front au Moyen Âge : la Tour Mataguerre, avec vue imprenable sur les toits de Périgueux et la vallée de l'Isle, le quartier médiéval et la cathédrale Saint-Front avec ses coupes bizantines qui attire tous les regards par sa majesté et sa grandeur.

2 - Périgueux à la Renaissance : les hôtels particuliers Renaissance, les cours intérieures et les escaliers en ont fait la renommée au XVIème siècle.

Nous avons pris un brin de réconfort avec un pique nique. Puis après-midi sur les routes de Dordogne en direction de Brantôme, un des plus beaux villages de Dordogne avec la rivière « la Dronne » au charme indiscutable, l'Abbaye du VIIIe siècle, des maisons du XVIe et XVIIe siècle. Petite pause au bord de la rivière et retour à Aix sur Vienne par Cognac la Forêt.



■ La vie associative

Association Motos Tourisme « Les Motoriciens »



Contact : Daniel TRASSARD (Président) -
daniel.trassard@orange.fr - 06 84 55 88 98



14/06/2020 : La Creuse

Neuf personnes et cinq motos se sont retrouvées pour cette balade en Creuse. L'itinéraire nous a conduit par Ambazac, La Jonchère, Chatelus le Marcheix, Mourioux la Vallée, Bénévent l'Abbaye, pause « café » à Montaignut le Blanc, puis Gartempe, St Vaury, Anzème, le Bourg d'Hems et son camping à la découverte de magnifiques paysages, des points de vue sur les gorges d'Anzème, des petites routes à nous étourdir de virages. Pause repas pique-nique, au camping du Bourg d'Hems.

Puis direction le **château de Bousac**, édifié aux **XII^e** et **XIII^e** siècles, siège d'une **baronnie**.

Les **Pierres Jaumâtres**, plus forte concentration de pierres curieuses sur le mont Barlot 591 m nous attendaient : blocs granitiques appelés « Tor ou pierres branlantes ». Visite de Toulx Sainte Croix avec l'**église Saint Martial** et sa curiosité : le clocher est séparé de la nef donnant l'impression d'une **église coupée en deux** ! et son « **phare** », tour abritant des antennes de télévision et systèmes de mesure des séismes. Magnifique panorama et...bouffée d'air frais assurée au sommet.



Rien ni personne ne présageait ce qui allait se passer en 2020 ! Ce « Covid » avec ses mesures sanitaires, le confinement a eu pour conséquence l'annulation des manifestations festives, des balades prévues telles que le Mont Saint Michel, les Alpes ...et bien d'autres... Pussions nous espérer des jours meilleurs ... en attendant prenez bien soin de vous.

Le Président Daniel Trassard

▪ La vie associative

La Joie de Vivre

La Joie de Vivre est le club du 3ème âge de la commune de Saint Maurice les Brousses. Il a vocation à faire se retrouver ses adhérents autour de repas, manifestations et voyage de groupes.

Contact : Marie-Jeanne BRISSAUD (Présidente) - 05 55 57 51 03

En raison de la crise sanitaire notre premier semestre a été écourté. Nous avons fait notre assemblée générale, le bureau a été réélu pour une nouvelle année, notre pot au feu et notre dernière réunion mensuelle au mois de Mars. Pour notre 2ème semestre il est vide, tout est annulé. Pour 2021, si cela est possible, la date de l'assemblée générale est fixée le 12 Janvier le pot au feu le 20 Février, le loto le 17 ou 24 Avril, le repas de printemps le 15 Mai et nos réunions mensuelles le 2^{ème} mardi du mois.

Le club vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et prenez bien soin de vous

La présidente M J Brissaud

• Manifestations à venir en 2021 sous réserve des conditions sanitaires

| Mois | Dates | Manifestations | Organisateurs | Lieux |
|---------|--|---|--|--|
| Janvier | Mardi 12 | Assemblée générale | La joie de vivre | Espace « Juliette Gréco » |
| Février | Samedi 6 Mardi 9 Samedi 20 | Concours Wii Réunion Pot au feu | Comité des fêtes La joie de vivre La joie de vivre | Espace « Juliette Gréco » Espace « Juliette Gréco » Espace « Juliette Gréco » |
| Mars | Samedi 6 Dimanche 14 Vendredi 19 | Concours de belote Concours de belote Réunion | ACCA Club de pétanque La joie de vivre | Espace « Juliette Gréco » Espace « Juliette Gréco » Espace « Juliette Gréco » |
| Avril | Samedi 10 Samedi 24 | Dîner spectacle Loto | Comité des fêtes La joie de vivre | Espace « Juliette Gréco » Espace « Juliette Gréco » |
| Mai | Dimanche 2 Mardi 11 Samedi 15 Sam 29 Dim 30 | Vide grenier Réunion Repas Fête foraine | Comité des fêtes La joie de vivre La joie de vivre Comité des fêtes | Espace « Juliette Gréco » Espace « Juliette Gréco » Espace « Juliette Gréco » Place de l'Église |
| Juin | Mardi 8 | Réunion | La joie de vivre | Espace « Juliette Gréco » |
| Juillet | Samedi 3 | Théâtre des enfants | Comité des fêtes | Espace « Juliette Gréco » |

A votre service

Alimentation Restauration

KAT'N'DO
Bar, Tabac, Presse, Loto, Snack
6 Avenue de Limoges
05 55 57 50 04

L'ATELIER DES 3 SOEURS
Confitures, Gelées ...
06 23 19 83 86

L'INSTANT GOURMAND
Restaurant
La Plaine
05 55 36 29 38

LACHAUME CHRISTOPHE
Revendeur de bières FURTH
06 15 42 53 88

LE PAIN RETROUVÉ
Boulangerie, Pâtisserie
Place de l'église
05 55 57 51 99

MADELEINE BÉBÉ
Madeleines, Chocolats...
Rue des Lauriers
05 55 58 21 33

MI-CASA
Pizzeria
Avenue de Limoges
05 55 50 16 30

Artisans ou Commerçants si vous désirez apparaître gracieusement ou ne plus apparaître dans cette page, ou modifier votre carte de visite, merci de le faire savoir en mairie.

Artisans Bâtiment

ECO'N HOME
Construction et Rénovation de l'habitat
4 rue des Lauriers
05 55 36 29 28

JOURDE CYRILLE
Peintures, Revêtements muraux et sols
06 88 12 05 04

NGUYEN DENIS
Carrelage, Plomberie
06 68 62 86 09 ou
05 55 04 10 97

NICO DEPANNE
Réparation et Remplacement Menuiserie Bois/Alu/PVC
06 18 53 60 72

SEB TERR.ASS
Terrassement, Assainissement
06 73 17 39 00

TOUPANCE OLIVIER
Plomberie, Chauffage, Sanitaire
06 75 67 23 37 ou
05 55 00 60 82

Si vous êtes habitant de la commune de Saint Maurice les Brousses et que vous souhaitez faire part de votre activité (professionnelle, associative ou autres) dans le prochain bulletin municipal, n'hésitez pas à contacter la mairie ! Vous pouvez également faire part de vos remarques et commentaires sur ce nouveau bulletin, ainsi que proposer des thèmes que vous souhaiteriez aborder.

Nous restons à votre écoute.

Entreprises locales

ATMOS'FER
Ferronnerie d'art
ZA des Lauriers
06 76 95 77 34

CAUQUIL FRERES
Carrosserie, Réparation, Dépannage
ZA des Lauriers
05 55 57 52 52

EASYCOM INFORMATIQUE
Service informatique
06 12 37 41 83

GEDIMAT
Matériaux, Bricolage
4 Allée Occitane
05 55 57 58 50

SMB MOTOCULTURE
Vente et Réparation matériels de parcs et jardins
ZA des Lauriers
05 55 57 50 02

MENUDIER ELAGAGE
Elagage, Abattage, Entretien parc, Tailles...
06 87 03 23 50

MMBP
Pédicure bovin
06 62 94 02 63

PEYRAT MICHEL
Mécanique agricole, Gaz
28 avenue de Limoges
05 55 57 50 60

SARL FAUCHER ET FILS
Exploitation forestière, Aliments bétail, ...
Pomaret
05 55 57 50 70

SYLVIE VOISIN
Salon de coiffure mixte
05 55 58 26 31 ou
06 89 31 54 87

■ Galerie photo année 2020



Concours Mario Kart Wii
Février 2020



Marché du 10 Octobre



Vendeur spécialité asiatique



Représentation Théâtre



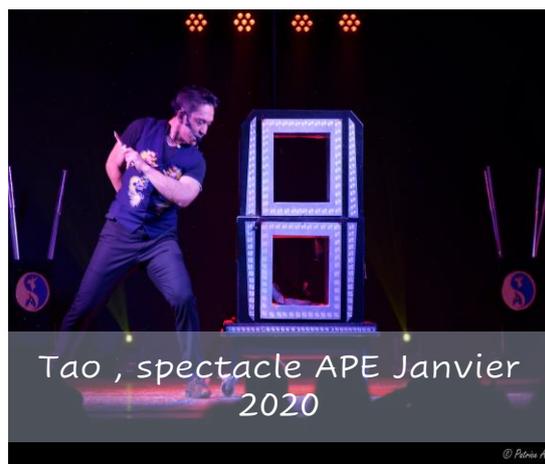
Braderie L'entrepôt



L'atelier des 3 sœurs



Représentation cirque
Octobre 2020



Tao , spectacle APE Janvier
2020